



Le Point

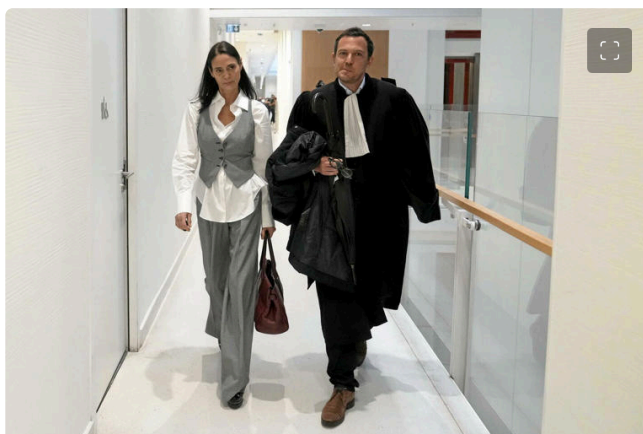
Suivre

58.6K Abonnés



Le réalisateur Roman Polanski relaxé face à l'actrice Charlotte Lewis

Article de Par Aurélie Raya • 1 h • 8 min de lecture



Le réalisateur Roman Polanski relaxé face à l'actrice Charlotte Lewis
© Thibault Camus/AP/SIPA / SIPA / Thibault Camus/AP/SIPA

La 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, celle qui juge les délits de presse uniquement, s'est prononcée. [Charlotte Lewis](#) qui était apparue nerveuse, nouée, s'excusant à plusieurs reprises de parler trop vite, de devancer les questions, souvent au bord des larmes lors de l'audience le 5 mars dernier a perdu. L'actrice britannique avait porté plainte en diffamation contre le réalisateur Franco-polonais, 90 ans, en mars 2020. En cause l'interview fleuve que celui-ci avait accordée à *Paris Match* en décembre 2019, mené par Hervé Gattegno, à l'époque directeur de la rédaction de *Paris-Match* et l'auteur de ces lignes, alors reporter. Parmi les 43 questions que nous avons posées au réalisateur, quatre concernaient Charlotte Lewis. Interrogé sur les accusations de viol émises par Lewis en 2010 pour des faits qui auraient eu lieu en 1983, [Polanski avait rétorqué](#) : « C'est un mensonge odieux ». Curieusement, comme le relevait la défense, cette phrase n'avait été pas retenue contre Polanski. C'est la suite de ses déclarations qui étaient poursuivies, notamment ceci : « Voyez-vous, la première qualité d'un bon menteur c'est une excellente mémoire. On mentionne toujours Charlotte Lewis dans la liste de mes accusatrices sans jamais relever ses contradictions. » Questionné sur l'intérêt de porter de telles accusations si elles sont fausses, le metteur en scène avait répondu à *Paris Match* : « Qu'est-ce que j'en sais ? Frustration ? Il faudrait interroger des psys, des scientifiques, des historiens, que sais-je. » Ce passage était aussi attaqué par Charlotte Lewis, qui y a vu un dénigrement de sa personne. « La goutte d'eau qui a fait déborder le vase », a déclaré Charlotte Lewis au tribunal.

Un jugement en diffamation sur fond d'accusations de viol

En 2024, sur les bancs du public, on a reconnu François Samuelson, l'agent du cinéaste, la dramaturge [Yasmina Reza](#), dont Polanski a adapté la pièce « Le Dieu du carnage », mais également [Yannis Ezzadi](#), qui s'est fait connaître récemment en organisant une pétition de soutien à Gérard Depardieu. Cet acteur de théâtre, qui ne cache pas ses positions opposées au mouvement MeToo, était venu accompagné de la polémiste Elisabeth Levy, directrice de la revue *Cauteur*. Lorsque Charlotte Lewis a été informée des personnes présentes, elle a pesté tout bas : « Ce n'est pas le procès de MeToo, mais un jugement en diffamation ». Diffamation qui n'a pas été reconnue.

À LIRE AUSSI [EXCLUSIF. Samantha Geimer-Emmanuelle Seigner, la rencontre](#)

Mais cet enjeu importait peu, au fond. L'éléphant dans la pièce ce jour-là constituait bel et bien l'accusation de viol émise par Charlotte Lewis à l'encontre de Roman Polanski. Face à la présidente du tribunal et à ses deux assesseurs, deux femmes, [l'actrice britannique a raconté sa rencontre, en 1983](#), avec le metteur en scène de « Rosemary's Baby », qui l'a choisie pour le premier rôle féminin de son film « Pirates ». Elle avait 16 ans. Polanski l'avait invitée, elle et la mannequin américaine Karen Smith, chez lui, avenue Montaigne : « On est sorti dîner, on est revenus à l'appartement, Karen est partie se coucher, elle m'a laissé seule avec Roman et c'est là qu'il m'a violée. » Lewis a expliqué qu'elle a mis des années à trouver les mots pour « nommer » les événements de cette soirée. « Je n'avais pas conscience qu'il s'agissait d'un viol. Mais je savais que j'étais mal à l'aise, que ce n'était pas bien, j'en ai parlé à trois personnes, des amies et une photographe de ma connaissance. Roman n'avait pas été horrible avec moi, il ne m'avait pas battu, cela portait à confusion. »

Une intense campagne de dénigrement

Charlotte Lewis ne fuit pas d'ailleurs. Un an plus tard, en 1984, le tournage démarre, avec elle, ce que ses contradicteurs n'ont pas manqué de souligner. « Roman était mon mentor, le seul homme adulte de ma vie, il me disait quoi lire et se montrait gentil » soutenait Charlotte Lewis, qui assure avoir développé un trouble alimentaire au cours du tournage, au point que la production devait surveiller ses repas. Ces éléments de contexte, essentiels, n'ont pas été jugés.

Quand sort le film en 1986, elle en assure la promotion, avec l'équipe, accompagnée lors des interviews qu'elle donne par des attachés de presse. « Il était impensable que je dénonce quoi que ce soit à ce moment-là » poursuit-elle. C'est en mai 2010, 17 ans après les faits supposés, qu'elle accuse le cinéaste, à la demande d'un procureur américain, se souvient-elle. Elle se rend à Los Angeles et dépose son témoignage auprès de policiers investigateurs et d'un magistrat, puis au cours d'une conférence de presse, accompagnée de la célèbre avocate Gloria Allred.

▶ **Vidéo associée:** Poursuivi en diffamation par l'actrice britannique Charlotte Lewis, le cinéaste Roman Polanski a été relaxé (RTL info)

 RTL info

Poursuivi en diffamation par l'actrice britannique Charlotte Lewis, le cinéaste Roman Polanski a été...



Dès lors, la comédienne britannique dit avoir subi une campagne de dénigrement intense, elle décrit le harcèlement subi par son fils à l'école. Surgit alors dans les médias un article oublié, une interview que Lewis avait accordée en 1999 au tabloïd anglais *News of the world*. Elle y prétendait s'être prostituée à l'âge de 14 ans, avoir couché avec plusieurs hommes célèbres ; elle parlait d'une fascination pour Polanski, du désir de vouloir être sa maîtresse, assurant même qu'ils ont été amants pendant six mois.

À LIRE AUSSI [Art : faut-il purger les années 1970 et 1980 ?](#)

À la barre, Charlotte Lewis a contesté fermement avoir tenu de tels propos en 1999. Cette même interview est citée par Polanski pour décrédibiliser sa parole au cours de son entretien dans *Paris Match*. Mais si tout est faux, pourquoi Lewis n'a-t-elle pas attaqué *News Of The World* en diffamation, interrogent les avocats du mis en cause, Delphine Meillet et Alain Jakubowicz. Réponse de la plaignante : « Parce que je ne l'avais pas lu. »

La comédienne, qui a reconnu avoir été payée 30 000 livres pour livrer ses confessions à ce quotidien dominical à scandale, assurait n'avoir rien su, rien vu de ce que le journal avait extirpé de ses confessions. Elle séjourne à Los Angeles quand le sujet paraît et elle affirme qu'aucun membre dans son entourage, à Londres, ne l'avait alerté des effets ravageurs de telles déclarations. Est-ce crédible ? « Personne ne lisait ce journal parmi mes amis ou ma famille et l'article n'a pas été mis en ligne ».

La Règle du jeu, revue de BHL, citée à la barre

En 1999, Internet n'était pas aussi puissant et l'on pouvait échapper à la tornade des réseaux sociaux, certes. Même si la défense a rétorqué que *News of the world* était disponible dans 80 points de vente en Californie, s'il n'est resté en kiosque qu'une journée, Lewis a pu échapper à sa lecture. Et c'est ainsi que [Bernard-Henri Lévy](#) s'était immiscé dans les débats. Charlotte Lewis a juré avoir découvert ce maudit papier quand il fut repris par le site de la revue de BHL, *La Règle du jeu*, en mai 2010, dans la foulée de la conférence de presse lors de laquelle elle accusait publiquement Polanski de viol. BHL entendait sans doute démontrer l'irrationalité de l'accusatrice de son ami Polanski.

Sauf que BHL avait mis en ligne une mauvaise photo de l'auteur du papier, Stuart White, pour accompagner l'article litigieux. Quel moment cocasse lorsque l'avocat de Charlotte Lewis, Benjamin Chouai, a demandé à Stuart White, cité comme témoin par la défense, s'il était l'auteur d'une thèse en théorie politique à Oxford, comme le présente le site de BHL. « Non ! Il y a une confusion avec un autre Stuart White, nous sommes nombreux en Grande-Bretagne à porter ce nom. » Et cet homme de 77 ans, droit et chauve, un appareil auditif à chaque oreille, était revenu sur l'interview effectuée avec Charlotte Lewis fin juillet 1999 à Los Angeles.

À LIRE AUSSI [Affaire Polanski-Lewis, les rebondissements](#)

Sans ciller, il a répété que Charlotte Lewis mentait. Selon lui, ils se sont vus à plusieurs reprises et avaient concocté ensemble les

questions et les réponses. Il reconnaissait que sa direction, à Londres, déçue de la première version de l'entretien pas assez « percutante », avait exigé un deuxième article, avec un nouvel angle. Lewis, selon les rédacteurs en chefs londoniens, aurait été une enfant prostituée contre son gré. « Je pense que c'est l'agent de l'actrice qui leur a soufflé cette idée de prostitution » précisait White devant les magistrats français.

Mais il a maintenu : il n'y a rien d'autre dans l'interview de 1999 que ce que Lewis lui a dit. Glissant : « même si je ne peux pas me souvenir en détail de nos conversations ». L'actrice, qui bouillonnait sur son banc, a alors quitté la salle quelque temps. Charlotte Lewis a exigé de BHL qu'il retire le papier de son site, sans résultat, et de Stuart White qu'il reconnaisse avoir fabriqué de fausses déclarations, sans résultat non plus. Pour Charlotte Lewis, « Après ce que j'ai vécu, si une femme me disait avoir été violée, je lui conseillerais de se taire, de tirer un trait et d'avancer dans sa vie, pour éviter d'être détruite. »

L'avocat de la plaignante avait longuement digressé sur la compagne de Stuart White, également reporter pour *News Of The World*, afin



Rechercher sur le Web

Découvrir | Suivi | Actualité | Politique | **Divertissem** | Personnaliser



À LIRE AUSSI [Le documentaire sur Roman Polanski est-il vraiment boycotté par la profession ?](#)

Le revirement de Karen Smith, témoin essentiel

Un autre point crucial a été le revirement de la témoin principale, Karen Smith. Elle était avec Charlotte Lewis le soir fatidique de 1983. En 2016, elle a déposé sous serment que Lewis avait bien été victime de viol et qu'elle s'était confiée à elle dès le lendemain des faits. Mais, en 2022, changement de cap. Karen Smith s'est désavouée. Jamais Charlotte Lewis ne lui a pas raconté quoi que ce soit, elle n'a rien constaté d'anormal ce soir de 1983 et, même, c'est Charlotte Lewis qui lui avait dicté ses propos en 2016.

Coup de théâtre. Lorsque l'avocate du metteur en scène a questionné Lewis sur cette rétractation, celle-ci avait avancé que Karen Smith, « l'amie de Polanski et non la mienne », lui avait réclamé, en vain, 100 000 livres, avant de revenir sur son témoignage. Et son conseil d'évoquer une possible « subornation de témoin. » L'ambiance dans la salle du tribunal a alors oscillé entre tension et accalmie, chaque camp se renvoyant les manquements de l'autre.

Pourquoi Charlotte Lewis n'a-t-elle pas porté plainte en temps voulu ? « Parce que j'ai réalisé trop tard ce qui m'était arrivé. S'il n'y avait pas de délai de prescription, j'assignerais Roman en justice pour viol » avait-elle développé. Pourquoi Roman Polanski, quand Lewis déclare qu'il l'a violée, ne l'a-t-il pas poursuivie en diffamation ? « Parce qu'il ne va jamais en justice » ont argué ses conseils. Lors des plaidoiries, le mouvement MeToo et ses potentielles dérives constituèrent un fil conducteur invisible.

Côté Lewis, on avançait que même si la parole des victimes se libère tardivement, il faut la prendre en compte. « Roman Polanski avait le tribunal médiatique à sa main » tonnait Benjamin Chouai, qui s'est attardé sur la solitude de sa cliente en 2010, seule à dénoncer un viol

sur une personne célèbre, avant le scandale Weinstein, avant MeToo. Et qui a reçu « un torrent de boue. »

Côté Polanski, en plus de la contestation de l'existence du caractère diffamatoire des phrases incriminées, un argument était déployé à la faveur de deux arrêts récents de la Cour de cassation. « Le mouvement de libération de la parole de la femme ne peut avoir pour corollaire la privation de la parole des hommes. Les mêmes droits doivent être reconnus aux uns et aux autres, c'est le débat d'intérêt général » a plaidé maître Jakubowicz, pour qui se jouait « la liberté de parole d'un accusé qu'un adversaire voudrait réduire au silence ». Selon l'avocat, le mouvement MeToo, mis à mal par la défense de Roman Polanski, devrait aussi profiter aux accusés qui en utilisent les armes pour se défendre dans l'arène médiatique.

Autres articles recommandés pour vous



Le Bonbon

[ENQUÊTE] : Des comptoirs en zinc aux smartphones, les bistrotis parisiens en péril

2



Voici

Charles III "horriifié" par ce nouveau projet de Meghan Markle, dans lequel Harry...

2 1



Femme Actuelle

Disparition de Marc et à Tenerife - Un meurtre commis par le mari, la

17



Purepeople

Jean-Jacques Goldman, sa fille Caroline sort de son silence après sa croisade...

30



StarsInsider

Nos astuces pour réduire sa consommation de plastique et de papier

11



Aufeminin

Ce prénom d'origine espagnole, choisi par Slimane pour sa fille, est très rare en...

27 3



Purepeople

Adieu à Bernard Pivot : fille Agnès en larmes et dans le deuil avec sa sc

17 2



AFP

Au procès Trump, la défense tente de faire vaciller son ex-homme de confiance

4



Voici

"Depuis DALs, c'est un peu..." : Nico Capone réagit aux rumeurs de séparation avec...

1



Autocar

Les voitures les plus controversées de Mercedes-Benz

23 1



Dailymotion

Julie Gayet gênée face question très intime sur relation avec François..

6



Purepeople 40.2K Abonnés

Rupture pour Iris Mittenhaere et Diego El Glaoui : un gros accident survient



quelques jours après l'annonce

Article de Liane Lazaar • 1 j • 2 min de lecture

Les coups durs s'enchaînent du côté de Diego El Glaoui. Après avoir annoncé sa rupture avec Iris Mittenaere, l'influenceur et chef d'entreprise a connu une grande frayeur dans la journée de dimanche. Une membre très proche de sa famille a été victime d'un accident.



L Rupture pour Iris Mittenaere et Diego El Glaoui : un gros accident survient quelques jours après l'annonce
© BestImage, COADIC GUIREC / BESTIMAGE

Les rumeurs allaient bon train depuis plusieurs semaines et, au cours du week-end, [Iris Mittenaere](#) et [Diego El Glaoui](#) ont fini par

Continuer la lecture

↶ Retour à l'accueil

Autres articles recommandés pour vous